



Le Fonds social européen à La Réunion (FSE)



La Réunion

Édition Janvier 2023
PROGRAMME OPÉRATIONNEL FSE 2014-2020
PROGRAMME NATIONAL FSE+ 2021-2027
PROGRAMME FEDER FSE+ RÉGION RÉUNION 2021-2027



Ce document est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

LES FONDS EUROPÉENS 2014-2020

La politique de cohésion et la mise en œuvre de la Stratégie Europe 2020 en faveur de la croissance et de l'emploi s'appuient sur plusieurs leviers financiers importants que sont les Fonds européens structurels d'investissement (FESI) parmi lesquels le **FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE)** est le principal instrument de l'UE consacré à l'investissement dans le capital humain. Ce dernier se décline, pour la période 2014-2020, au travers de 5 objectifs à atteindre à l'échelle communautaire :

- 75% de taux d'emploi des 20 à 64 ans,
- un taux de décrochage scolaire inférieur à 10%,
- 20% de réduction d'émission de gaz à effet de serre, d'augmentation de l'efficacité énergétique, d'utilisation d'énergie provenant des ressources renouvelables,
- plus de 3% du PIB dédié à la R&D,
- et une réduction de la pauvreté (ou de l'exclusion sociale) en dessous de 20 millions de personnes.

La Réunion, pour cette période, bénéficie de l'intervention de 6 programmes communautaires pour un coût total de **3,8 milliards d'euros** en dépenses publiques dont **2,8 milliards d'euros de fonds européens** au travers des programmes opérationnels (PO) :

- le PO FEDER 2014-2020 (Fonds européen de développement régional),
- le PO INTERREG V OI 2014-2020 (Coopération territoriale européenne),
- le FEADER avec le PDRR 2014-2020 (Fonds européen agricole pour le développement rural),
- le volet régional du PO National FEAMP 2014-2020 (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche),
- le volet régional Etat du PO National IEJ 2014-2020 (Initiative pour l'emploi des jeunes),
- le **PO FSE Réunion Etat 2014-2020** (Fonds social européen).

PROGRAMME OPÉRATIONNEL FSE DE LA RÉUNION 2014-2020



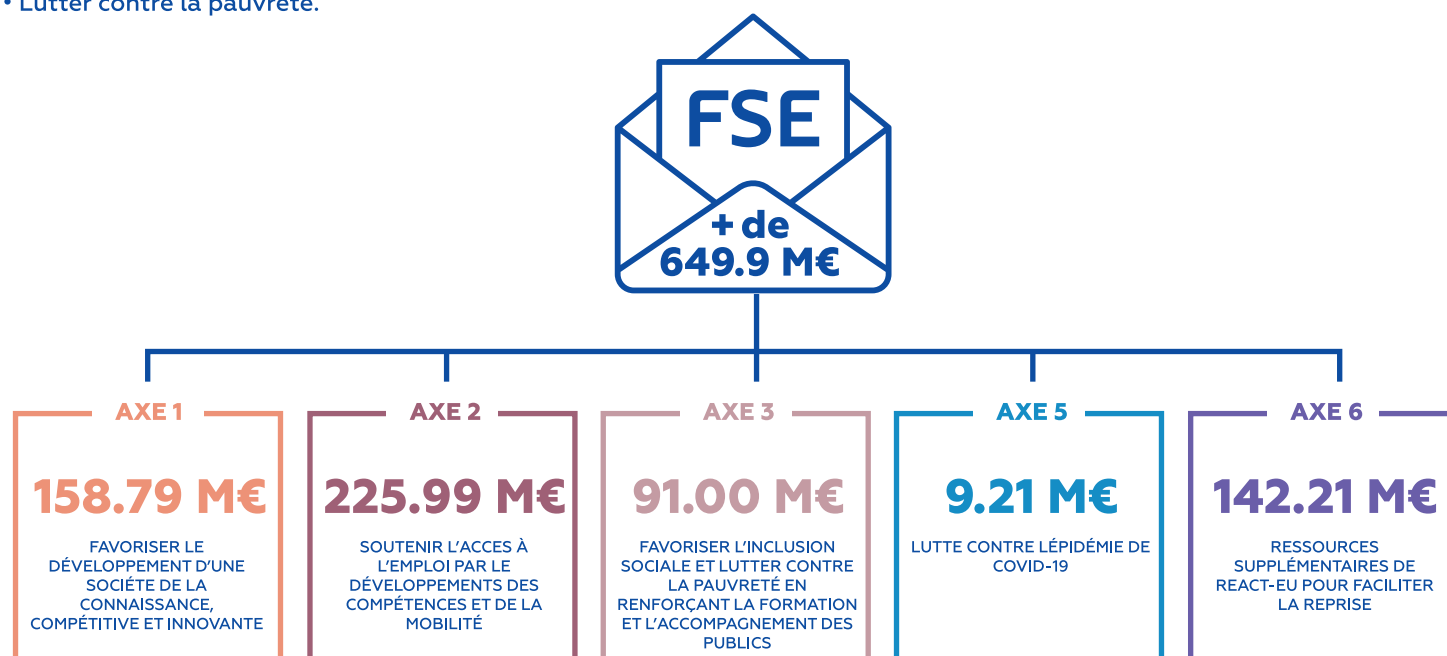
**LA RÉUNION
DÉFIS ET ENJEUX**



**ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES
DU PO FSE 2014-2020**

- Réduire le taux d'abandon scolaire précoce,
- Renforcer la connaissance et l'innovation,
- Améliorer les niveaux d'éducation et de formation notamment en promouvant la mobilité éducative et professionnelle,
- Contribuer à l'entrée des jeunes sur le marché du travail,
- Soutenir les emplois et accompagner la création d'activité,
- Réduire les inégalités et lutter contre les discriminations,
- Lutter contre la pauvreté.

- 1 Le soutien à l'accès à l'emploi, notamment par la mobilité et l'emploi des jeunes,
- 2 La nécessaire montée en compétence de la population,
- 3 La recherche de l'inclusion la plus large possible.



PRÉSENTATION DE LA PROGRAMMATION FSE+ 2021-2027



EN EUROPE

Tous les sept ans, l'Union européenne actualise la stratégie d'attribution des fonds européens. Cette actualisation a pour objectif de répondre au mieux aux enjeux des territoires et des populations. La nouvelle programmation couvre la période 2021-2027.



EN FRANCE

En France, la gestion du Fonds social européen est partagée entre l'État et les Conseils Régionaux. Chacun de ces interlocuteurs finance des thématiques précises en respectant des lignes de partage. Le montant total de FSE+ pour le territoire français est de 6,7 milliard d'euros.

L'objectif du FSE+ dans le cadre de la politique de cohésion de l'UE 2021-2027 est « Une Europe plus sociale mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux ». Afin de répondre au mieux à ce défi, le programme national FSE+ déploie une stratégie orientée autour de 7 priorités subdivisées en objectifs spécifiques correspondant à des objectifs de politiques publiques à atteindre.

Le programme national FSE+ regroupe les 4 anciens fonds suivants :

- Fonds social européen (FSE),
- Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD),
- Programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI),
- Initiative pour l'emploi des Jeunes (IEJ).



À LA RÉUNION

Au niveau local, le territoire de La Réunion dispose d'une enveloppe de près de 489,7 millions d'euros répartie entre 2 programmes :

- le **programme national FSE+** pour lequel l'Autorité de gestion est l'Etat pour une enveloppe de 316,7 millions d'euros (65%),
- le **programme FEDER FSE+** pour lequel la Région de La Réunion est Autorité de gestion à hauteur de 173 millions d'euros (35%).

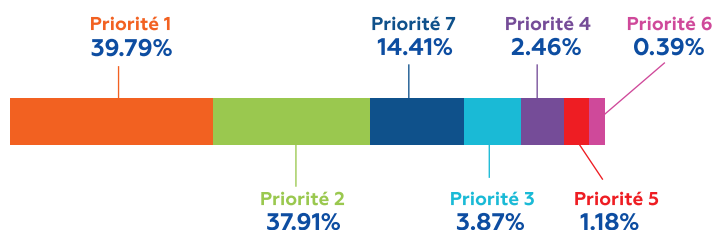
L'enveloppe Etat pour le territoire réunionnais comporte 2 volets :

- un volet central de 51,7 millions d'euros géré par la Délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle (DGEFP) à destination des opérations portées par les têtes de réseaux comme Pôle emploi, les OPCO, le DLA, LADOM et l'ANACT.
- un volet déconcentré de 265 millions d'euros pour lequel la Préfecture de La Réunion est Autorité de gestion déléguée, la DEETS de La Réunion en est le service instructeur.

PRIORITÉS DES PROGRAMMES FSE+

-- PROGRAMME NATIONAL FSE+ -- -- VOLET ETAT DÉCONCENTRÉ --

- 1 Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables ou des exclus.
- 2 Renforcer l'emploi des jeunes et la réussite éducative.
- 3 Améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations économiques.
- 4 Promouvoir un marché du travail créateur d'emploi, accessible à tous et un environnement de travail inclusif et sain.
- 5 Assurer une aide matérielle aux personnes les plus démunies.
- 6 Favoriser l'innovation sociale et l'essaimage des dispositifs innovants.
- 7 Répondre aux défis spécifiques des régions ultrapériphériques.



-- PROGRAMME FEDER-FSE+ -- -- RÉGION DE LA RÉUNION --

- 8 Améliorer l'employabilité des réunionnais, notamment par l'accès à la formation et par la mobilité.
- 9 Faciliter l'insertion des jeunes en difficulté.



LES CONTACTS

2014-2020

PRÉFECTURE DE LA RÉUNION

Place du Barachois – 97405 – Saint-Denis
<https://www.reunion.gouv.fr>

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS, DEETS DE LA RÉUNION

112 rue de la République
97400 Saint-Denis
Email : 974.fse@deets.gouv.fr
Site internet : <https://reunion.deets.gouv.fr>
<https://www.fse.re>

AGILE

4, Allée des Topazes - Bellepierre
97400 Saint-Denis - Ile de La Réunion - FRANCE
Site internet : <http://www.reunioneurope.org>

CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE
Avenue René Cassin Moufia - BP 67190
97801 Saint-Denis Cedex 9
Site internet : www.regionreunion.com

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA RÉUNION

2 rue de la Source
97488 Saint-Denis Cedex
Site internet : www.departement974.fr

2021-2027

PRÉFECTURE DE LA RÉUNION

Place du Barachois – 97405 – Saint-Denis
<https://www.reunion.gouv.fr>

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS, DEETS DE LA RÉUNION

112 rue de la République
97400 Saint-Denis
Email : 974.fse@deets.gouv.fr
Site Internet : <https://fse.gouv.fr>
<https://reunion.deets.gouv.fr>

CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE
Avenue René Cassin Moufia - BP 67190
97801 Saint-Denis Cedex 9
Site internet : www.regionreunion.com

AGILE

4, Allée des Topazes - Bellepierre
97400 Saint-Denis - Ile de La Réunion - FRANCE
Site internet : <http://www.reunioneurope.org>